



Mairie de Serres sur Arget

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALAE DE SERRES-SUR-ARGET

Mise à jour Octobre 2024



Responsable : BLANQUET JULIA
Téléphone ALAE : 06 47 31 54 36
Mail : alae.serres@gmail.com

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DU VILLAGE

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

PRÉSENTATION DE L'ALAE

Les objectifs

Présentation des différents accueils

La restauration scolaire

Formalités et inscription

ÉVALUATION ET CONCLUSION

LES ANNEXES

Annexe 1 : La répartition des animateurs et le taux d'encadrement

Annexe 2 : Le rôle de l'animateur et du directeur

Annexe 3 : Le projet jardin pédagogique partagé

Annexe 4 : Le règlement intérieur

Annexe 5 : Les projets de la restauration scolaire

Annexe 6 : Les menus du mois

Annexe 7 : Le planning d'activités de la semaine

Annexe 8 : Le budget

Annexe 9 : La fiche activité et la fiche projet

INTRODUCTION

L'ALAE du Groupe scolaire LAKANAL ouvre ses portes en septembre 2019. La volonté de l'équipe d'animation est d'offrir aux enfants un cadre de loisirs doté de repères, encadré par du personnel compétent et agissant avec bienveillance.

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) est un espace de loisirs, d'apprentissage et d'expérimentation aux côtés de l'école et de la famille. Il répond à un besoin d'accueil et d'accompagnement des enfants durant les temps libres des journées scolaires (temps périscolaires).

L'équipe ALAE est employée par la Mairie et est associée à l'école de Serres Sur Arget pour développer un service public par le biais du PEDT (Projet Éducatif De Territoire). Il est soumis à la réglementation des ACM du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Ce document présente le rôle de l'équipe d'animation dans la structure par le biais d'objectifs pédagogiques et opérationnels. Le projet pédagogique est une base commune à toute l'équipe dans le but de réaliser, avec les enfants, des activités et des projets qui répondent à la demande et aux besoins du public et aux envies et compétences de l'équipe d'animation. L'équipe toute entière doit pouvoir se saisir du projet pédagogique et s'investir à travers cet outil. Les objectifs du projet pédagogique doivent être évalués et adaptés régulièrement en équipe, chaque année un bilan doit être fait et le projet pédagogique doit être mis à jour.

PRÉSENTATION DU VILLAGE

Serres-sur-Arget est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de l'Ariège en région Occitanie, à environ 10 km de Foix, dans la vallée de la Barguillère. Elle accueille un peu plus de 800 habitants et est rattachée à la Communauté d'agglomération du Pays de Foix-Varilhes. La commune fait partie du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Son Maire actuel est Mr Alain GARNIER. Sa spécificité : ZRR (zone de revitalisation rurale).

Les ressources de la commune sont les suivantes :

- Les salles de l'école et la cour de récréation
- Une bibliothèque tenue par des bénévoles
- Une salle polyvalente omnisports
- Un parcours BMX
- Un boulodrome couvert
- Un lac aménagé pour la pêche
- Un terrain de foot
- Un terrain de tennis
- Des sentiers de randonnée.

Les objectifs éducatifs du PEDT :

- Développer la connaissance de l'environnement
- Développer l'expression de soi et de son identité
- Développer le vivre ensemble, la collectivité, la citoyenneté
- S'ouvrir à une vie de vallée et de territoire partagé

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

L'ALAE est implanté dans le Groupe scolaire Lakanal, situé à l'adresse suivante :

Le Village 09000 Serres-sur-Arget. La directrice est Mme Marie Damès enseignante du cycle 2.

L'école dispose de trois classes qui regroupent des enfants de maternelle jusqu'au CM2. Les 76 enfants accueillis à l'école ont entre 3 et 10 ans : 29 élèves en cycle 1 (maternelles), 23 élèves en cycle 2 (CP/CE1) et 24 élèves en cycle 3 (CE2/CM1/CM2). Ces enfants viennent des communes suivantes : Serres, Bénac, Burret et le Bosc.

Le personnel de l'école :

- 1 enseignant en maternelle et 2 enseignants en élémentaire, dont une directrice
- 1 enseignant remplaçant vient quand c'est possible, pour le cycle 2 afin de décharger le directeur
- 1 ATSEM en maternelle
- 3 Assistantes de vie scolaire (AESH) pour des enfants de cycles 1, 2 et 3.
- 1 Agents de Mairie pour la cantine et l'entretien des locaux

Le personnel de l'école est complété par le dispositif d'aide pour la réussite des élèves (RASED), composé d'un psychologue scolaire et d'enseignants spécialisés qui interviennent ponctuellement.

Transport scolaire :

Les enfants du Bosc et de Bénac scolarisés à l'école prennent le bus scolaire. Ils arrivent le matin à 8h15 et partent à 15h30.

Les locaux :

La classe de maternelle dispose d'un espace de jeux d'imitation et d'un espace dortoir. La salle de motricité, volumineuse, est attenante à la classe de maternelle. Une classe regroupe les enfants du cycle 2 et une autre classe regroupe les enfants du cycle 3. Chaque classe a ses sanitaires (2 WC et 1 lavabo + une douche pour le cycle 1). La cour de récréation est spacieuse et commune à tous les cycles, il y a 2 préaux. Il y a un bureau avec une photocopieuse à disposition des enseignants et de l'ALAE, et une cuisine, WC et entretien, à disposition de tout le personnel. Il y a une salle d'activités dédiée à l'ALAE. Une parcelle attenante à la cour de récréation s'est transformée en jardin pédagogique de l'école (avec une cabane, une cuve et un composteur) gérée en transversalité avec l'ALAE et différents partenaires locaux.

Les objectifs pédagogiques de l'école :

- Développer et harmoniser l'appropriation du socle commun
- Faire évoluer les pratiques pour une meilleure prise en compte de la différence, concernant la difficulté scolaire ou le handicap
- Ouvrir l'école sur l'extérieur par le développement d'activités artistiques, culturelles et sportives.

PRÉSENTATION DE L'ALAE

L'ALAE est ouvert en période scolaire du lundi au vendredi, le matin et le soir, ainsi que pendant la pause méridienne. Il n'y a pas de plan mercredi ni de gestion des temps extrascolaires. Les horaires de l'ALAE sont déterminés en fonction des horaires scolaires.

Horaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Le matin de 7h30 à 8h30

- Le midi de 12h00 à 13h45
- Le TAP de 15h30 à 16h30
- le soir de 16h30 à 18h15

Horaires du mercredi :

- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le midi de 11h30 à 12h30 (pas de restauration scolaire)

Le transfert des responsabilités entre l'école et l'ALAE se fait à l'école, pendant 10 minutes le matin (de 8h20 à 8h30) et 10 minutes à midi (de 13h35 à 13h45) entre les enseignants et les animateurs. Les animateurs sont déchargés de toutes responsabilités à 8h30 et à 13h45 et non avant, même si il n'y a pas d'informations particulières à échanger. L'animateur qui ouvre l'accueil du matin doit être à l'école à 7h20 pour pouvoir accueillir les enfants à 7h30.

Nombre d'enfants fréquentant l'ALAE :

Tous les enfants de l'école sont inscrits à l'ALAE

75 enfants fréquentent l'ALAE et 55 enfants fréquentent régulièrement l'ALAE

Accueil du matin : 14 enfants en moyenne

Pause méridienne : 52 enfants en moyenne

TAP : 55 enfants en moyenne

Accueil du soir : 35 enfants en moyenne

Accueil du mercredi matin : 12 enfants en moyenne

Accueil du mercredi midi : 18 enfants en moyenne

Les moyennes ont été calculées à partir de 3 semaines au mois de Septembre 2024.

L'équipe d'animation :

A ce jour, l'équipe est constituée de 4 animateurs dont un directeur :

- 1 directrice à 80 % titulaire du CAPES avec équivalence BAFD
- 1 animatrice à 70 % titulaire du BAFA
- 2 animatrices à 50 % dont une qui n'est pas diplômée de l'animation

Voir **annexe 1** pour la répartition des animateurs sur les temps d'accueil et le taux d'encadrement.

Voir **annexe 2** concernant le rôle de l'animateur et le rôle du directeur.

Les 3 animatrices et la directrice ont plusieurs heures de préparation par semaine et 2 heures de réunion d'équipe chaque vendredi après midi.

Les 3 animatrices et la directrice ont 2 jours de préparation début Juillet et 3 jours fin Août.

Nous valorisons la formation de l'équipe sur le terrain, chaque animateur participe à une ou plusieurs formations chaque année, sur des thématiques qu'il choisit. Notre priorité est que le PSC1 (Premiers Secours Cycle 1) ou le STT (Sauveteur Secouriste du Travail) soit mis à jour pour toute l'équipe.

Locaux et matériel :

L'accueil des familles et des enfants se fait dans la salle d'activités située à côté de la salle de motricité. Un accueil individualisé permet d'être à l'écoute de chacun et d'échanger des informations essentielles au bon déroulement de la journée. La salle d'activités de l'ALAE fait environ 40 m². Un coin lecture est aménagé dans la salle ainsi qu'un coin jeux d'imitation, un coin dînette et un coin jeux de construction et voitures, 3 tables sont disposées pour les activités manuelles et artistiques ou les jeux de société. Le bureau de la directrice de l'ALAE est dans un coin de la salle d'activités ainsi que des placards de rangement administratif et de matériel

pédagogique. Une réserve à matériel pédagogique est attenante à la salle d'activités, elle est mutualisée avec l'école. La salle de motricité est un espace mutualisé avec la classe de maternelle et permet de pratiquer des activités sportives en intérieur ainsi que beaucoup d'autres activités (théâtre, grands jeux, fêtes animées,...). Certaines activités peuvent se dérouler ponctuellement dans une salle de classe selon une organisation définie avec l'enseignant au préalable (principalement quand il pleut). La cour de récréation ainsi que les sanitaires et les 2 préaux sont des espaces mutualisés avec l'école. La cantine a été construite en 2022, elle se situe dans la cour de l'école à côté de la classe du cycle 3, la salle de restauration fait un peu plus de 40m². Une parcelle attenante à la cour de récréation s'est transformée en jardin pédagogique de l'école (avec une cabane, une cuve et un composteur) géré en transversalité avec l'école et différents bénévoles et partenaires locaux.

LES OBJECTIFS

Les objectifs généraux :

- Créer et animer des temps de loisirs, de découverte et d'amusement en collectivité tout en assurant la sécurité physique, morale et affective de tous les enfants à chaque temps ALAE.
- Gérer la sécurité et la qualité des temps de repas en collectivité dans une ambiance conviviale.
- Assurer une continuité avec le PEDT et le projet d'école au quotidien tout en répondant aux besoins et demandes des enfants et des parents pour que tous se sentent acteur de leurs loisirs.
- Être cohérent avec l'école, développer un partenariat avec le village ou la vallée, et redynamiser la participation des familles.
- Respecter le rythme des enfants tout en les amenant vers l'autonomie et la vie en collectif.
- Amener les enfants à découvrir différents domaines culturels et artistiques ou liés à l'environnement et au sport.
- Amener les enfants à s'ouvrir aux différences, au sein d'un groupe, à l'extérieur, et dans le monde.
- Développer la sensibilité et le lien avec la nature.

Les objectifs pédagogiques :

- Établir la communication avec les familles et leur donner la possibilité de partager leurs compétences en tant que bénévole avec les enfants : en actualisant le tableau d'affichage, en communiquant par mail avec toutes les familles, en créant du lien à l'oral lors des départs des enfants, en postant en ligne sur l'ENT de l'école l'évolution de nos activités et projets. (ENT à venir), mais aussi en collaborant avec l'association des parents d'élèves.
- Maintenir le lien régulièrement avec les élus et les enseignants : en participant aux réunions de pilotage du PEDT et aux conseils d'école, en conservant les 10 minutes d'échange après l'accueil du matin et la pause méridienne entre les enseignants et les animateurs, en organisant des buffets partagés à midi, en organisant des événements festifs mutualisés, en proposant de l'aide aux devoirs aux enfants.
- Maintenir le partenariat avec CASTA qui travaille avec des valeurs écologiques en priorisant le local et le bio. L'entreprise est basée à la salle des fêtes de Serres Sur Arget : l'impact carbone est réduit. La directrice équilibre les goûters en fonction des goûts des enfants et une animatrice prépare des goûters fait maison une fois par semaine.
- Redynamiser le projet jardin en transversalité avec l'école et le village et créer des projets autour de la nature et l'écologie.
- Redynamiser le partenariat avec la ressourcerie de Foix, la médiathèque et la ludothèque de Foix.

- Créer des espaces aménagés aux besoins des enfants suivant les temps de la journée : différents espaces répondent aux différents besoins des enfants. Les enfants sont amenés à faire évoluer ces espaces.
- Développer le vivre ensemble et la vie en collectivité au sein des groupes d'enfants à travers les repas, les goûters, la mise en place des règles de vie, des règles de jeux, des jeux coopératifs, de créations collectives...
- Favoriser les temps d'expression libre, d'écoute en groupe, d'évaluation et de bilan avec les enfants, favoriser les moments de partage de parole, d'entraide et de prises d'initiatives collectives. Favoriser le développement de l'autonomie lors des temps de repas, des préparations de spectacles, des bilans pendant le goûter, et en créant un lien (des correspondances écrites) avec les CM1/CM2 de St Pierre de Rivière,...
- Découvrir différents domaines de compétences et élargir nos savoirs faire : en travaillant avec un ou plusieurs intervenants par an dans un domaine de compétence spécifique qui répond à nos objectifs du PEDT et à nos projets en cours, en profitant des compétences des bénévoles, en formant continuellement l'équipe d'animation dans différents domaines de compétences, en maintenant les réunions d'équipe les vendredis après-midi ainsi que les temps de préparation en équipe pendant les grandes vacances.
- Développer la gestion des conflits et la connaissance de soi et des autres par les outils de la communication non-violente.

Les objectifs opérationnels (chaque projet est rédigé avec des objectifs définis) :

Le jardin pédagogique de l'école (voir annexe 3) et les activités en lien avec la nature. Les animatrices et les enseignants s'impliquent dans ce projet avec le soutien d'un intervenant bénévole. Des bénévoles et les parents peuvent y participer pendant et en dehors des temps avec les enfants. Les activités au jardin sont mises en place pendant les TAP avec les 3 cycles chaque semaine (tout dépend de la période de l'année). Le jardin pédagogique est partagé avec l'école (principalement avec le cycle 1) et le lien doit être fait avec les enseignants.

Le jardin pédagogique comprend l'entretien quotidien du jardin et la gestion des ateliers avec les enfants ainsi que la gestion des bénévoles qui interviennent, mais aussi la gestion des récoltes et le fleurissement de l'école ainsi que l'entretien des 3 composteurs.

La découverte du monde du cheval est favorisée par des sorties poney animée par une animatrice spécialisée dans la médiation animale. La venue des poneys à l'école permet aussi aux élèves de cycle 1 d'y participer.

Nous avons créé un partenariat avec l'association « Écorces » qui développe l'autoconstruction écologique et locale en Ariège afin d'initier les enfants à la construction en terre/paille et à d'autres techniques. Ce projet est presque finalisé.

Nous avons aussi créé un partenariat avec le dispositif « Caminel », pôle d'appui et de ressources au handicap et à l'inclusion afin d'améliorer l'accueil de enfants à besoins spécifiques et d'approfondir nos connaissances en éducation positive et communication non-violente.

Une convention est également signée entre la ressourcerie de Foix et la Mairie de Serres-Sur-Arget qui s'engage à faire un don de 100 € par an à l'association. Nous pouvons donc récupérer ce dont nous avons besoin pour aménager nos espaces pédagogiques et avons aussi la possibilité de faire appel à eux pour animer des ateliers de bricolage, de réparation, de rénovation ou des ateliers « zéro déchets ».

L'aménagement des espaces ludiques : Tous les espaces ludiques sont rassemblés dans la même salle d'activités et nous avons la possibilité d'investir les murs. La salle comprend un coin lecture, un coin jeux d'imitation avec une dinette, des poupées et des déguisements, un coin jeux de

construction avec des Legos et des petites voitures, une armoire à jeux de société et du matériel pour colorier, dessiner, découper, coller,...

Nous recherchons à créer un coin où l'on peut s'isoler tout en étant surveillé avec des outils de gestion des émotions. Régulièrement la décoration de la salle et du couloir change grâce aux œuvres des enfants, aux fresques collectives que l'on renouvelle comme les saisons, aux règles de vie, à l'affichage des activités...

Une armoire à livre est installée sous le préau du cycle 3.

Nous échangeons, à chaque période scolaire, des livres à la médiathèque et des jeux à la ludothèque en fonction des envies des enfants. Les animatrices et une personne du village bénévole animent régulièrement des activités autour des livres et des jeux.

Une convention a été signée entre la médiathèque (qui comprend aussi la ludothèque) et la Mairie de Serres Sur Arget afin de bien définir le partenariat.

Tous les bénévoles qui sont présents avec les enfants signent une convention de bénévolat avec la Mairie de Serres-Sur-Arget et sont déclarés en ligne au ministère.

Les grands événements festifs : La fête de l'automne, la fête de Noël, le loto intergénérationnel, le carnaval et la fête de l'école sont les grands événements festifs que nous organisons. Tous permettent de créer du lien avec l'école et la mairie et surtout avec les parents et les habitants du village. Toute l'équipe d'animation s'investit dans la préparation et la réalisation des événements. Les enfants peuvent apprécier l'école dans un autre contexte, c'est le moment de les valoriser aux yeux de leurs parents et du village. L'organisation et le déroulement de ces événements sont différents chaque année.

Correspondance entre les enfants de Serres sur Arget et les enfants de Saint Pierre de Rivière : Sous forme d'ateliers d'écriture, les enfants de CM1/CM2 sont libres de se présenter et de raconter ce qu'ils vivent, les écrits sont déposés (ou récupérés) dans un courrier, par une animatrice de Serres à la directrice de St Pierre 2 fois par mois. Les présentations peuvent être faites sous forme de jeu, de devinette, de blague, de dessin, de BD, elles peuvent être réalisées seul, à deux ou à plusieurs, d'autres supports que le papier peuvent être utilisés selon l'imagination des enfants et de l'animatrice. Le but de cette correspondance est de créer un lien entre les enfants des 2 ALAE qui vont se retrouver au collège de Foix dans un ou 2 ans, tout en développant la liberté d'expression et les idées artistiques. Une rencontre enfin d'année entre les enfants viendra clôturer les correspondances de l'année. Cette rencontre est animée par 2 ou 3 animateurs selon le nombre d'enfants, l'animation est à organiser avec les enfants et les 2 ALAE.

Le PAJIP est un partenaire de la vallée qui gère l'animation des jeunes de 12 à 17 ans, ce projet pourrait permettre de se rapprocher d'eux.

Les différentes activités mises en place en plus des projets pour répondre au projet pédagogique : plusieurs fabrications manuelles à base de récupération sont faites tout au long de l'année, des ateliers cuisine, des jeux collectifs extérieurs ou de coopération, des jeux de société, des lotos, des chasses au trésor, des jeux de rythme, de la danse, des jeux de mime et de déguisement, des interventions sportives, des ballades dans la nature, des pique-niques en extérieur...

La sécurité physique des enfants :

- L'accueil collectif de mineur (ACM) est déclaré au ministère chaque année.
- Le PPMS et les exercices de sécurité doivent être mis à jour chaque année.
- Le plan vigipirate est mis en place et l'école reste fermée hormis pendant les temps d'arrivées et de départs des enfants et des parents.
- Un règlement intérieur est mis en place (voir **annexe 4**).
- L'entretien des locaux de l'école avec les employés communaux se fait au quotidien.

- L'équipe d'animation communique entre elle avec un cahier qui partage les informations importantes à se transmettre, elle communique également avec les enseignants à l'oral pendant les temps d'échanges.
- L'équipe communique régulièrement avec les familles et la Mairie.
- Les normes en cuisine et en restauration, mais aussi concernant les goûters, sont respectées.
- L'affichage obligatoire est à jour.
- L'équipe effectue les soins des enfants si nécessaire et remplit le cahier de soins à l'écrit.
- Toute l'équipe doit être régulièrement formée au PSC1.
- Les parents sont avertis si l'enfant a de la fièvre, a pris un coup mais aussi si l'enfant ne va pas bien moralement.
- La liste des PAI et les PAI sont à jour.
- Les protocoles sanitaires en cas de pandémie sont mis en place par la directrice, notre projet pédagogique est alors mis de côté et le protocole sanitaire est adapté à notre ALAE (voir **annexe 5**) et devient notre priorité.
- La directrice de l'ALAE est l'assistante sanitaire.

Présentation des différents accueils

L'accueil du matin :

A 7h30 commencent les arrivées échelonnées d'une quinzaine d'enfants, principalement à partir de 7h50. La directrice ou une animatrice est présente pour gérer l'accueil qui se fait dans la salle d'activités de l'ALAE avec les enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 8h30. Les arrivées échelonnées et la courte durée de l'accueil (principalement de 7h50 à 8h20) ainsi que la différence entre les âges, ne nous permet pas de travailler sur des projets mais plutôt sur des temps d'animation qui restent en lien avec tout ce que l'on cherche à développer dans le projet pédagogique. L'animateur s'adapte aux enfants et joue avec eux pour commencer la journée, il propose des pôles d'activités libres (jeux de société, origami, lecture, jeux libres, jeux extérieurs,...), les enfants sont libres dans un cadre défini et peuvent ne rien faire. Les espaces aménagés (lecture, jeux, création...) sont indispensables au respect du rythme de l'enfant pendant l'accueil du matin, l'enfant doit pouvoir avoir le choix et trouver ce qui lui convient. Ces temps d'accueil développent l'apprentissage de la vie en collectivité de l'enfant qui doit pouvoir prendre conscience de ses besoins, envies, et de ses choix, au sein d'un groupe et en tant qu'individu.

La directrice ou une animatrice pointe informatiquement chaque enfant qui arrive et accueille les parents. A 8h20, il faut vérifier que le portail soit bien fermé jusqu'à ce qu'un enseignant prenne le relais des arrivées. A 8h20 l'animateur sort les enfants et est présent dans la cour jusqu'à 8h30, il échange avec les enseignants et continue d'être là pour les enfants qui sont en récréation.

La pause méridienne (voir annexe 5 et 6):

À 12h00 : Les enfants qui ne partent pas au portail avec l'enseignant pour rejoindre leurs parents doivent rejoindre l'ALAE, dans la salle de motricité pour le cycle 1, et sous les préaux des classes pour les cycles 2 et 3. L'ATSEM et les enseignants doivent guider les enfants qui restent vers l'ALAE. 2 animateurs font l'appel du cycle 1, un animateur pour le cycle 2 et un animateur pour le cycle 3, les listes des présences sont emmenées à la cantine.

À 12h05 : Les cycles 2 et 3 commencent de manger au 1^{er} service après s'être lavés les mains. Les enfants se placent comme ils veulent à table, . Pendant ce temps, le cycle 1 fait une récréation de trente minutes et/ou se rassemble pour une animation, lecture d'un compte, chanson, mime... A l'intérieur ou à l'extérieur.

À 12h45 : Les primaires sortent en récréation et les maternelles s'installent pour manger au 2ème service (après être passés aux WC et s'être lavés les mains). Les primaires profitent d'un temps libre ou se rassemblent pour une animation au choix. Si il pleut les enfants font des jeux de société ou du dessin à l'intérieur.

À 13h30 : Le cycle 1 sort de table pour aller en récréation, les plus petits partent à la sieste. De 13h35 à 13h45, les animatrices échangent avec les enseignants.

A savoir : les services seront inversés à compter de janvier 2025. Le service des cycles 1 sera assuré en premier afin que les cycle 2 et 3 aient un temps libre dans la cour avant de manger.

Ce changement apparaît nécessaire pour le rythme des grands qui sortent d'un temps de travail et concentration en classe. Ils ont donc besoin d'un temps de relâchement avant de retrouver le cadre plus contraignant de la cantine.

Le temps de repas doit être un moment de convivialité et d'échange entre les enfants. Des systèmes de gestion du bruit sont mis en place, ainsi que des règles de vie : les enfants ne doivent pas se lever de table ni discuter avec les autres tables, ils doivent goûter de tout mais ne sont pas forcés à manger. Les animatrices servent les enfants. Ces derniers remplissent les carafes d'eau et aident au débarrassage (sauf les maternelles).

La directrice pointe les enfants chaque jour à 13h45. Une bonne relation (respect et communication) doit absolument être maintenue entre l'équipe et l'agent municipal qui gère la préparation et le service des repas, mais aussi l'entretien de l'école les soirs.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :

À 15h40 (après 10 minutes de récréation) les Temps d'Activités Périscolaires commencent et durent 45 minutes. Les enfants qui ne partent pas au portail à 15h30 sont récupérés par les animateurs qui font l'appel (un animateur par cycle). C'est un temps d'animation qui doit générer des projets sur le long terme avec des objectifs à atteindre. C'est le moment de faire de la continuité et de donner du sens à ce que l'on fait avec l'école. Une grande partie des objectifs opérationnels sont réalisés pendant les TAP (voir **annexe 7** pour le planning d'activité à la semaine). Les animateurs remplissent une fiche pédagogique de projet avec des objectifs qu'il définit et évalue avec la directrice pour chaque projet mis en place qui sont ensuite évalués.

Les enfants ont le choix entre 2 ou 3 activités ou projets, ils peuvent aussi choisir d'être en temps calme dans la salle de l'ALAE. Les enfants du cycle 1 sont souvent fatigués en fin de journée alors nous adaptons nos TAP.

Un petit bilan de 5 minutes est animé, lorsque c'est possible, par l'animateur à la fin de chaque séance, avant le goûter (à 16h25).

Les enfants sont pointés par la directrice. Les parents ne peuvent pas venir chercher leur enfant avant 16h30 pour ne pas perturber l'activité en cours.

La directrice pointe informatiquement les enfants présents et prépare les goûters.

L'accueil du soir :

A la fin du TAP, à 16h30, les départs échelonnés sont gérés par la directrice au portail (pointage et relation parents + signatures) tandis que les enfants retrouvent l'animateur avec lequel ils ont fait l'appel pour prendre le goûter. Les enfants qui partent sont pointés à partir de 16h40. Les goûters sont achetés et gérés par la directrice.

Après le goûter, les enfants sont libres de jouer tous ensemble dans la cour ou dans la salle d'activités.

Le goûter est un moment de partage, pris dans le calme, assis dehors ou dedans. C'est un moment de la vie quotidienne où l'on fait le bilan du TAP, où l'on peut partager son avis, ses idées, avec les autres enfants et l'animateur. C'est le vivre ensemble que l'on développe, la vie de groupe, l'écoute, la tolérance, l'expression orale, mais aussi parfois les conflits et la gestion de conflits.

Les départs des animateurs sont aussi échelonnés, une animatrice part à 17h, une à 17h30, la directrice part à 17h45 et une animatrice gère la fermeture jusqu'à 18h15.

Les mercredis :

Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h30 et après la classe de 11h30 à 12h30 par un animateur ou la directrice. L'accueil du mercredi matin se déroule de la même façon que les autres matins de la semaine. L'accueil du mercredi midi se déroule aussi de la même manière que les accueils du matin mis à part que nous gérons les départs et non les arrivées des enfants.

Les départs sont échelonnés de 11h30 à 12h30, il n'y a pas de restauration scolaire.

On pointe les enfants qui partent à partir de 11h40.

A savoir :

Les temps de récréation, principalement pendant les arrivées et les départs des enfants, sont des temps libres de jeux entre les enfants. Ils sont importants pour le développement de l'enfant en collectivité. La journée d'un enfant est cadrée et doit contenir plusieurs moments de pause, de relâchement, mais aussi de mouvements, d'activités physiques et surtout de choix dans les relations amicales, dans les jeux, dans l'écoute de soi... Les animateurs doivent être présents et doivent être des référents pour les enfants si besoin. Ils peuvent jouer avec les enfants ou proposer des jeux, ils doivent intervenir pour rappeler les règles de vie si besoin.

La sanction est régulièrement réfléchie en équipe pour qu'elle soit réparatrice et non privatrice, elle doit pouvoir revaloriser l'enfant et non l'humilier, elle peut être discutée avec les parents si besoin. Les petits groupes d'enfants (3 ou 4) tôt le matin ou tard le soir, sont des moments privilégiés pour les enfants et pour l'animateur présent, c'est l'occasion de vivre autrement l'ALAE pour des enfants qui y passent la majeure partie de leur temps (responsabiliser les enfants, répondre à leurs envies, être à l'écoute...).

FORMALITES ET INSCRIPTIONS

Documents d'inscription :

Pour être effective, l'inscription se fait à la remise du dossier ALAE par les parents (disponible à tout moment à l'accueil de l'ALAE ou au secrétariat de la mairie) à la directrice de l'ALAE ; Les renseignements doivent être dûment remplis ainsi que la fiche sanitaire de liaison, les parents doivent fournir la photocopie des vaccins à jour et une attestation de quotient familial délivrée par la CAF. Une facture est communiquée chaque mois aux familles. Les enfants doivent être inscrits à l'ALAE dès lors qu'ils sont inscrits à la cantine ou qu'ils fréquentent les activités périscolaires du matin ou du soir.

Les tarifs de l'ALAE :

Ils ont été délibérés en Conseil municipal le 07 Juin 2019. La délibération 2019-59 est consultable en Mairie. Prestation mensuelle de l'ALAE, le quotient familial est fourni par la famille. Dans le cas où la famille ne fournit pas son quotient familial, le tarif maximum est appliqué (soit pour un Q.F. supérieur à 670.01 €). Les tarifs ne sont pas dégressifs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Garde ponctuelle : 3 € par enfant et par jour d'accueil, jusqu'à concurrence de la prestation mensuelle (au-delà de 4 jours de garde ponctuelle, c'est le forfait de la prestation mensuelle qui s'applique).

Frais de retard : En cas de retard (au-delà de 18h15, heure de fermeture de l'A.L.A.E.) un supplément de 3 € par enfant sera appliqué. Ce supplément s'applique par quart d'heure de retard.

Repas de cantine : 4,20 € par repas et par enfant (40 Ct d'euros pris en charge par la mairie)
Les TAP de 15h30 à 16h30 ne sont pas payants pour les familles mais les enfants sont pointés et une prestation de la CAF est versée pour le fonctionnement de cette activité.
Voir **annexe 10** pour le budget.

ÉVALUATION ET CONCLUSION

Nous évaluons nos objectifs régulièrement avec les retours des enfants mais aussi avec les critères d'évaluation que nous définissons pour chaque projet et auxquels nous répondons lors des bilans du projet. Pour chaque activité ou projet mené, l'animatrice remplit une fiche pédagogique, ces fiches permettent de définir des objectifs et des critères d'évaluation mais aussi un échéancier des séances pour les projets, c'est un outil qui peut permettre à l'animateur de mieux se projeter et la validation de la directrice (voir **annexe 10**).

Les temps de réunion hebdomadaire en équipe sont le moyen de partager les ressentis des animateurs et de faire évoluer notre fonctionnement en s'adaptant. Les heures de préparation en Juillet et en Août permettent de travailler le projet pédagogique en profondeur, de l'évaluer et de le mettre à jour, en équipe. Nous évaluons le projet pédagogique avec différents outils et méthodes, les séances doivent rester dynamiques et participatives, chaque animateur doit se sentir acteur du projet pédagogique. Les résultats que nous souhaitons sont parfois difficilement évaluables d'une année sur l'autre et les objectifs ne doivent pas être trop exigeants pour que les critères puissent être atteints.

Quelques critères sous forme de questions qui peuvent aider à évaluer le projet pédagogique :

La fête de l'école a t'elle eu lieu ? Les parents sont ils venus nombreux ?
Les enfants s'installent-ils au coin lecture et que font-ils ?
Les enfants investissent-ils les différents espaces aménagés lorsque c'est possible ?
Les enfants ont ils la possibilité de s'isoler et de jouer tout seul ?
Les activités plaisent-elles aux enfants ?
Le jardin permet-il aux enfants de découvrir de nouvelles notions ?
Combien et à quelle fréquence les parents bénévoles se sont-ils investis à l'ALAE ?
Nos projets s'ouvrent-ils aux enseignants et aux partenaires de la vallée ?
Quels sont les retours des parents concernant la cantine et l'ALAE en général ?
Y'a t'il eu des nouveautés proposées aux enfants dans des domaines d'activités spécifiques ?
Une réunion entre enseignants et animateurs est elle mise en place ?
Chaque animateur a t'il été au moins une fois en formation ?

À la lecture de ce projet, on remarque que le cycle 1 et les cycles 2 et 3 demandent un projet pédagogique différent car ce n'est pas le même public, on ne peut pas établir les mêmes objectifs. La rédaction de 2 projets pédagogiques permettrait une lecture plus facile, moins lourde et une meilleure compréhension.